

 <https://www.francebleu.fr/infos/societe/quatre-choses-a-savoir-sur-la-rentree-scolaire-2024...>

 De

 4 min read

Quatre choses à savoir sur la rentrée scolaire 2024 dans la Manche - France Bleu

Finies les vacances, c'est l'heure de retrouver les bancs de l'école. **Près de 77.000 élèves manchois font leur rentrée scolaire**, ce lundi 2 septembre, dans les écoles, collèges et lycées du département. Effectifs en baisse, nombre de professeurs, accompagnement individuel... Voilà les quatre choses à savoir sur la rentrée dans la Manche.



Une érosion du nombre d'élèves

76.786 élèves manchois font leur rentrée cette année, public et privé confondus. C'est **1.075 de moins qu'en 2023**, où les effectifs étaient déjà inférieurs à ceux de 2022. L'érosion se confirme donc, en particulier dans les établissements publics, mais elle est liée à une baisse démographique. *"Il n'y a pas de fuite vers le privé, puisqu'on remarque également une baisse du nombre d'élèves"*, pointe Stéphane Vautier, le directeur académique dans la Manche.

Cette baisse est plus importante dans le premier degré, maternelle et primaire, et commence à se faire ressentir en sixième. *"Ce sont des enfants qui ne sont pas nés"*, résume le directeur académique. La Manche doit donc **s'attendre à une diminution du nombre de collégiens** dans les prochaines années, ce qui ne manquera pas de reposer la question du maintien des 52 collèges publics.

- **Maternelle et primaire : 40.337 élèves** (dont 32.305 dans le public), soit une baisse de 626 élèves par rapport à 2023
- **Collèges : 22.346 élèves** (dont 16.567 dans le public), soit 127 élèves en moins
- **Lycées généraux et technologiques : 10.330 élèves** (dont 8.238 dans le public), soit 344 élèves de moins
- **Lycées professionnels et EREA : 3.773 élèves** (dont 2.957 dans le public), soit une hausse de 22 élèves

Conséquence logique d'une diminution des effectifs, le nombre d'enseignants a lui aussi baissé cette rentrée, avec **23 postes supprimés dans le premier degré**. En revanche, les dotations horaires, et donc les besoins en professeurs, restent stables pour le second degré.

Groupes de besoins et réforme du brevet au collège

La grande nouveauté de l'année à l'échelle nationale, c'est la mise en place des groupes de besoins, en maths et en français, pour les collégiens de 6e et de 5e, comme voulu par Gabriel Attal, lorsqu'il était ministre de l'Éducation nationale. Une mesure dénoncée par les syndicats enseignants et les fédérations de parents d'élèves.

Le brevet des collèges devait aussi faire peau neuve, mais la réforme est pour l'instant gelée, dans l'attente de la nomination d'un gouvernement. Seule certitude : **la création d'une classe préparatoire à la classe de seconde**, au lycée Tocqueville à Cherbourg, destinée à une dizaine d'élèves qui n'ont pas eu leur brevet mais avaient l'accord de passer au lycée.

La promesse d'une meilleure inclusion des élèves en situation de handicap

Quatre classes Ulis (Unités locales d'inclusion scolaire) **ont été créées dans des collèges** cette rentrée dans la Manche, pour les élèves en situation de handicap, à Cerisy-la-Salle, Saint-James, Montebourg et au collège des Provinces à Cherbourg. Au total, le département dispose donc de 43 classes Ulis dans des collèges. *"L'objectif, c'est d'arriver à une classe Ulis par établissement, soit 52 classes"*, affirme Stéphane Vautier.

Une autre classe Ulis est **également ouverte dans l'école primaire de Flamanville**.

"Cela faisait longtemps que nous n'en avions pas ouvert en primaire", souligne le directeur académique. Il promet **le recrutement d'une quarantaine d'AESH** pour le suivi individuel des élèves notifiés en classe.

L'école de Périers accueille cette année le dispositif DAR (dispositif d'auto-régulation), le deuxième dans le département. Composé de trois personnels, un professeur et deux du médico-social, il vise à *"aider les élèves à mieux maîtriser leurs propres émotions, lorsque le handicap - notamment les troubles du spectre autistique - prennent un peu le dessus, pour qu'ils puissent continuer à rester dans les classes, tout en ayant une possibilité de respirer par ailleurs"*, explique l'inspecteur académique.

Une lutte contre le harcèlement scolaire

La lutte contre le harcèlement scolaire reste une priorité affichée du rectorat. Dans la Manche, une **deuxième référente harcèlement** a été nommée, chargée d'accueillir la parole des élèves et de gérer et repérer les situations problématiques.

Par ailleurs, deux collèges manchois vont expérimenter une "pause numérique", avec **l'interdiction de téléphone portable** pour les élèves. Ils devront le déposer le matin en arrivant et ne pourront le récupérer que le soir, en sortie de cours. *"Ils n'auront plus leur téléphone pendant les récréations, et rien que ça, ça peut déjà limiter le harcèlement, notamment en ligne"*, espère Stéphane Vautier.

Generated with Reader Mode